

## Gestion d'une attaque d'armillaire

Plusieurs espèces d'armillaire sont susceptibles d'être pathogènes pour les végétaux. Parmi ces espèces de champignons, la plus couramment rencontrée en espaces verts est l'armillaire couleur de miel (*Armillaria mellea*) qui se développe sur une gamme très large de feuillus dont les chênes, platanes, érables, prunus mais aussi des arbustes comme les rosiers, thuyas, etc. Les conifères sont plus souvent sujets à des attaques d'*Armillaria ostoyae* qu'à celles d'*Armillaria mellea*.

Ce champignon s'attaque aux racines et au collet des végétaux dont il bouche les vaisseaux de circulation de la sève, empêchant ainsi le végétal de se nourrir. Il en résulte un jaunissement du feuillage qui devient clairsemé au début de l'attaque. Des écoulements de sève parfois abondants et mousseux peuvent apparaître à la base du tronc. Par la suite, au fur et à mesure du développement du champignon, l'arbre entier meurt. Le déclin peut être très rapide (1 à 2 ans) comme très long (plus de 10 ans) en fonction de l'essence du sujet, de son âge et de son état physiologique.

L'armillaire couleur de miel infecte les sujets de proche en proche en prospectant plusieurs mètres (3 mètres) autour de son hôte pour trouver les racines d'un sujet sain. Il est également courant de voir le champignon se conserver dans les racines en décomposition d'un arbre malade arraché, et infecter les végétaux plantés à proximité de la souche, même plusieurs années après l'arrachage. Enfin, le champignon se dissémine en lar-

quant ses spores qui sont transportées, entre autre, par le vent et la pluie.

L'armillaire couleur de miel attaque plus facilement les sujets affaiblis mais il parvient tout à fait à pénétrer et se développer dans les sujets sains. Dans ce dernier cas, la mort de l'hôte sera plus lente mais tout aussi inéluctable. Les actions préventives sont donc de planter des végétaux adaptés au climat et au sol auxquels ils sont destinés et de s'assurer de la qualité de la plantation et de l'entretien de la plante. L'excès d'humidité favorise le champignon, il faut donc bien drainer le sol et réduire les arrosages. Le dessouchage soigneux lors de l'abatage d'un arbre malade est primordial pour éviter la conservation du champignon. Ne rien planter à l'emplacement et à proximité du sujet malade arraché est également un minimum. Il faut, dans ce cas, respecter une distance d'au moins trois mètres autour de l'extrémité des racines les plus longues du sujet malade (celles-ci sont souvent plus longues que la hauteur de l'arbre). La distance sans plantation à respecter est donc parfois de plus de 10-15 mètres pour un feuillus en ville. De plus, il faut respecter une durée d'au moins 4 ans avant une replantation et préférer changer de type de végétal : planter un conifère à la place d'un feuillus malade par exemple.

Actualité sanitaire

**Carpophores au pied d'un jeune platane (photo de gauche)**

**Mycélium blanc caractéristique observé en arrachant l'écorce de l'arbre au niveau du collet (photo de droite)**



## Les prairies fleuries : entre usage et gestion

Gestion environnementale

Le terme de « prairie » est défini comme étant un milieu ouvert, couvert par une végétation majoritairement herbacée. En réalité, suivant l'usage qui en est fait par le gestionnaire, les prairies ont un champs de définition beaucoup plus large. D'un point de vue agricole, par exemple, la prairie est une culture de plantes fourragères, composée de graminées et de légumineuses, destinée à être pâturée ou fauchée. Un gestionnaire d'espaces verts aura une approche souvent plus paysagère ou naturelle.

Il est ainsi important que le gestionnaire d'une prairie s'interroge sur les potentiels, les fonctions et les usages de cet espace, qui définiront le type de prairie à implanter dans le site, ainsi que la gestion qui en sera faite.

Un responsable d'espace vert peut aujourd'hui choisir de semer une prairie avec des mélanges fourragers, mettre en place de l'écopâturage, ou valoriser la récolte en relation avec des agriculteurs. Le choix du semis peut aussi se porter sur un semis de plantes mellifères ou de fleurs champêtres. La composition des mélanges ne se fait pas au hasard (proportion d'annuelles, bisannuelles et vivaces) et dans certains cas (semis fleuri notamment) une préparation du sol minutieuse est incontournable. En effet, le semis sur couvert végétal a des limites : le taux de germination peut être assez faible (60%) et les plantes se ressèment parfois mal.

Selon les objectifs fixés : réduction d'utilisation des pesticides, création de trame verte urbaine, exploitation agricole, préservation

vation de la biodiversité, mise en valeur d'un paysage, potentiel à exploiter, ... les solutions de gestion à mettre en œuvre vont également différer.

Les solutions de gestion vont déterminer l'intérêt et le faciès de la prairie. Par exemple, une prairie gérée de façon intensive accueille en moyenne une dizaine d'espèces végétales, contre une centaine en gestion extensive.

Dans une optique de préservation de la biodiversité, il est intéressant de noter que la régularité du type, de la période et de la fréquence d'entretien permet à une flore de plus en plus diversifiée de s'installer. Lors du RDV Eco-phyto organisé par la Fredon Ile de France sur les prairies fleuries, diverses conclusions ont été mises en avant. La fauche deux fois par an a un impact négatif sur l'abondance et la diversité des papillons et orthoptères, en comparaison avec une prairie non fauchée. Sur la diversité floristique, on observe en revanche un effet inverse. Pour préserver la biodiversité, la période de fauche la plus propice se situe entre septembre et octobre. Il est important d'exporter les déchets de coupe, afin d'appauvrir le milieu, limiter la présence des graminées et plantes nitrophiles, et accueillir ainsi plus d'espèces.

La question ayant trait à la naturalité de ces espaces en milieu urbain est une question complexe. En effet, dans quelle mesure peut-on penser conserver, ou recréer un milieu naturel dans un milieu artificialisé ? Comment mesure-t-on cette naturalité ? Des protocoles de relevés qualitatif et quantitatif de biodiversité existent, et on gardera à l'esprit que c'est une solution parmi d'autres pour associer aussi bien les gestionnaires d'espaces verts que les habitants autour de cette notion. On pourra notamment penser à certains protocoles de suivi à l'initiative du MNHN.

Dans tous les cas, les prairies fleuries en milieu urbain doivent autant que possible prendre la place de pelouses tondues fréquemment et ainsi constituer des espaces de refuges et sources de nutrition pour les êtres vivants, et participer au nécessaire rapprochement entre villes et campagnes.



## Reprise des processions de la processionnaire du pin

Les processionnaires du pin passent l'hiver sous forme de larves dans des cocons de soie en hauteur sur les pins. Dès les premiers beaux jours elles commencent à chercher un sol meuble pour se transformer en adulte. Les premières processions de prospection pour trouver un site de nymphose ont été observées autour du 15 janvier alors que la nymphose n'aura lieu qu'à partir du mois d'avril.

**Attention aux urtications possibles dès les premières processions.** Surveillez le début de celles-ci pour fermer les zones à risque au public. Pensez à mettre en place un affichage qui présente les risques de cette chenille urticante pour les usagers des sites.

Il existe des pièges à procession (appelés écopièges) qui permettent d'empêcher les chenilles de descendre en dessous du niveau du piège. L'installation du piège doit être réalisée avec soin au plus tôt. Ces pièges, très efficaces, sont particulièrement adaptés aux zones ouvertes au public et permettent d'éviter de tailler les arbres.

Si vous devez intervenir sur les zones de procession, évitez les traitements phytosanitaires qui tuent les chenilles mais n'enlèvent pas la source des urtications. Protégez vos bras, vos jambes, votre cou, vos yeux, vos voies respiratoires (un masque à poussière suffit) et enlevez les chenilles avec des outils à long manche. Si vous le pouvez brûlez-les, sinon, enfermez-les dans un sac solide ou dans une boîte, et jetez-les aux ordures ménagères. Contactez-nous si vous souhaitez vous procurer des pièges à procession : j.burel@fredonidf.com.



## Tilleul argenté : impact sur les bourdons

Depuis plusieurs années, les différentes espèces de bourdons connaissent un déclin important de leurs populations et 24% des espèces de bourdons d'Europe seraient en voie de disparition. L'évolution climatique, les pratiques agricoles et notamment l'utilisation des insecticides et la destruction de leur habitat sont les menaces principales auxquelles ces espèces sont confrontées.

Par ailleurs, plusieurs études ont démontré que *Tilia tomentosa* et *T. x euchlora* entraînent une grande mortalité de plusieurs espèces de bourdon et dans une moindre mesure d'abeilles. Certains scientifiques citent la très forte attractivité des fleurs qui leurre les apidés. Ces derniers croient y trouver à manger même en conditions chaudes et sèches lorsque celles-ci ne produisent pas de nectar. Les bourdons persévéraient jusqu'à tomber d'inanition. D'autres pensent à la toxicité du nectar de ces fleurs. Si les causes de ce déclin sont mal connues, les spécialistes du sujet sont tous d'accord pour limiter la plantation de ces espèces exotiques de Tilleul. En effet, les déclinés de bourdons et d'abeilles observés chaque année sous ces deux espèces de tilleul s'ajoutent aux autres menaces pesant sur ces insectes.



Imprimé à la **Fredon Ile-de-France**  
10 rue du séminaire  
94 550 Chevilly-Larue  
Conseiller : Céline Magen  
cm@fredonidf.com  
<http://fredonidf.com>

Directeur d'impression: M. Mercier  
ISSN 1779-4307  
Tarif individuel 2015 :  
150 € TTC pour les adhérents à la  
Fredon IdF  
170 € TTC pour les non adhérents

Organisme à vocation sanitaire  
Agrément d'entreprise exerçant une activité d'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques et une activité de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels N°AIF00726  
**Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation**